

ACADEMIE DU HOCKEY

Saison 2020-2021

Objectif :

Être capable d'encadrer des séances en école de hockey (3-12 ans) et/ou des séances d'initiation (ex : lors de journées promotionnelles)

Le diplôme fédéral 1 est construit autour de **3 blocs d'apprentissages**, eux-mêmes découpés en sous-blocs :

- Bloc 1 : Concevoir et réaliser un projet d'animation
 - o Sous-bloc 1 : Préparer l'encadrement de l'activité
 - o Sous-bloc 2 : Préparer l'aménagement de l'activité
 - o Sous-bloc 3 : Communiquer sur l'activité proposée
 - o Sous-bloc 4 : Proposer une séance d'initiation en hockey

- Bloc 2 : Encadrer l'activité
 - o Sous-bloc 1 : Animer la séance
 - o Sous-bloc 2 : Proposer des cycles
 - o Sous-bloc 3 : Concevoir une évaluation

- Bloc 3 : Maîtriser l'activité
 - o Sous-bloc 1 : Connaître les règles du jeu
 - o Sous-bloc 2 : Identifier les fondamentaux
 - o Sous-bloc 3 : Maîtriser les fondamentaux
 - o Sous-bloc 4 : Adapter les matériels aux publics

Pré requis

- Etre âgé de 15 ans minimum au moment de l'entrée en formation
- Avoir une licence « Entraîneur »
- S'inscrire sur Mycoach/exalto

Equivalences

Les titulaires du Diplôme Fédéral 1 obtiennent l'UC1 (1 sur 4) du BPJEPS Educateur Sportif mention Hockey. Cette UC s'intitule « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ». Les personnes titulaires des anciens diplômes fédéraux peuvent recevoir sur demande écrite un diplôme équivalent :

- Certificat d'Initiateur Fédéral = DF1

Objectif :

Être capable de proposer des séances de perfectionnement sportif pour des jeunes licencié(e)s (U14 à U19) et être capable de programmer des apprentissages

Le diplôme fédéral 2 est construit autour de 4 blocs d'apprentissages, eux-mêmes découpés en sous-blocs :

- Bloc 1 : Concevoir et réaliser un projet d'apprentissage
 - o Sous-bloc 1 : Préparer une séance en fonction des niveaux
 - o Sous-bloc 2 : Conduire une séance d'apprentissage
 - o Sous-bloc 3 : Evaluer une séance d'apprentissage

- Bloc 2 : Planifier un contenu d'enseignement
 - o Sous-bloc 1 : Organiser dans le temps la pratique du hockey
 - o Sous-bloc 2 : Adapter la progressivité des situations au niveau des joueurs
 - o Sous-bloc 3 : Evaluer les progrès des pratiquants
 - o Sous-bloc 4 : Prendre en compte les dimensions affectives et biomécaniques
 - o Sous-bloc 5 : Diriger des apprentissages techniques individualisés

- Bloc 3 : Connaître l'activité
 - o Sous-bloc 1 : Arbitrer un match
 - o Sous-bloc 2 : Connaissances spécifiques en fonction de l'âge
 - o Sous-bloc 3 : Différencier les étapes de l'évolution en fonction de l'âge

- Bloc 4 : Evaluer l'activité
 - o Sous-bloc 1 : Proposer une évaluation de la séance d'apprentissage
 - o Sous-bloc 2 : Concevoir des outils d'évaluation
 - o Sous-bloc 3 : Utiliser les différents outils
 - o Sous-bloc 4 : Adapter son évaluation au niveau de jeu

Pré requis

- Etre âgé de 16 ans minimum au moment de l'entrée en formation
- Avoir validé le Diplôme Fédéral 1
- Avoir une licence « Entraîneur »
- S'inscrire sur Mycoach/exalto
- Délai minimum de 6 mois entre le DF1 et 2

Equivalences

Les titulaires du Diplôme Fédéral 2 obtiennent l'UC3 (1 UC sur 4) du BPJEPS Educateur Sportif mention Hockey. Cette UC s'intitule « Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en hockey jusqu'au premier niveau de compétition fédérale ».

Les personnes titulaires des anciens diplômes fédéraux peuvent recevoir sur demande écrite un diplôme équivalent :

- Animateur Fédéral = DF2

Objectif :

Être capable de proposer des séances de perfectionnement sportif pour Seniors et être capable de programmer sur une saison

Le diplôme fédéral 3 est construit autour de 4 blocs d'apprentissages, eux-mêmes découpés en sous-blocs :

- Bloc 1 : Concevoir et organiser un événement sportif
 - o Sous-bloc 1 : Mobiliser les connaissances administratives nécessaires à la gestion d'une manifestation
 - o Sous-bloc 2 : Communiquer avec l'environnement fédéral
 - o Sous-bloc 3 : Connaître les différents types de licence
 - o Sous-bloc 4 : Tenir une feuille de match
 - o Sous-bloc 5 : Diriger des rencontres en respectant l'esprit du règlement
- Bloc 2 : Conduire une séance d'entraînement en toute sécurité
 - o Sous-bloc 1 : Proposer les éléments essentiels à proposer dans le jeu aux postes
 - o Sous-bloc 2 : Connaître les différentes phases de jeu et les différencier dans la séance
 - o Sous-bloc 3 : Mettre en place les principes d'appui, de soutien et d'assistance offensive et défensive
 - o Sous-bloc 4 : Diriger des situations tactiques collectives
 - o Sous-bloc 5 : Diriger des apprentissages techniques individualisés
 - o Sous-bloc 6 : Mettre en œuvre des processus d'évaluation
- Bloc 3 : Encadrer une équipe en compétition
 - o Sous-bloc 1 : Organiser le déplacement ou l'accueil d'une équipe
 - o Sous-bloc 2 : Elaborer et conduire une stratégie de jeu
 - o Sous-bloc 3 : Conseiller une équipe en match
 - o Sous-bloc 4 : Connaître, reconnaître et comprendre les principes du jeu et adapter la stratégie au jeu
- Bloc 4 : Analyser et utiliser les données d'un match
 - o Sous-bloc 1 : Concevoir et utiliser des outils d'analyse du jeu
 - o Sous-bloc 2 : Utiliser les statistiques d'un match
 - o Sous-bloc 3 : Proposer une évaluation du jeu de l'équipe
 - o Sous-bloc 4 : Utiliser les différents outils

- Sous-bloc 5 : Adapter son évaluation aux niveaux de jeu
- Sous-bloc 6 : Proposer des situations en fonction des analyses effectuées

Pré requis

- Etre âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en formation
- Avoir validé le Diplôme Fédéral 2
- Avoir une licence « Entraîneur »
- S'inscrire sur Mycoach/exalto
- Délai minimum de 6 mois entre l'obtention du DF2 et le DF3

Il est fortement recommandé d'intégrer l'équipe technique départementale ou régionale.

Equivalences

Les titulaires du Diplôme Fédéral 3 obtiennent l'UC4 du BPJEPS Hockey.

Les personnes titulaires des anciens diplômes fédéraux peuvent recevoir sur demande écrite un diplôme équivalent :

- Entraîneur Fédéral = DF3